



Tribunal international chargé de poursuivre
les personnes présumées responsables de
violations graves du droit international
humanitaire commises sur le territoire de
l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Affaire n° IT-98-33/1-I

Date : 16 août 2001
FRANÇAIS

Original : Anglais

Devant : M. le Juge Liu Daqun, Juge de permanence
Assisté de : M. Hans Holthuis, Greffier
Ordonnance rendue le : 16 août 2001

LE PROCUREUR

c/

VIDOJE BLAGOJEVIĆ

ORDONNANCE DE MISE EN DÉTENTION PRÉVENTIVE

Le Bureau du Procureur :

M. Mark Harmon
M. Mark Vlasić

Le Conseil de la Défense :

M. Tj. E. van der Spoel

